

Linkebeek : la Flandre veut écarter Thiéry

La ministre de l'Intérieur flamande Liesbeth Homans (N-VA) s'est montrée déterminée, mardi, à régler une fois pour toutes le dossier du bourgmestre faisant fonction de Linkebeek. Pour rappel, les autorités flamandes ont toujours refusé de nommer Damien Thiéry, le punissant d'avoir envoyé des convocations en français aux électeurs.

La majorité flamande planche sur une formule juridique susceptible d'arrêter le manège du conseil communal qui, à chaque fois que la Flandre demande de présenter un nouveau candidat, remet en selle le même Damien Thiéry. A défaut, Liesbeth Homans a annoncé qu'elle était prête à envoyer dans les plus brefs délais un commissaire du

gouvernement. Celui-ci pourrait contraindre l'autorité communale « à l'exécution de ses obligations légales et, au besoin, se substituer à elle ».

« Qu'ils essaient !, a réagi l'intéressé ? Ce faisant, ils s'orientent vers une déclaration de guerre et outrepassent les principes élémentaires de la démocratie. » ■

Un commissaire pour dégommer Thiéry

LINKEBEEK Le gouvernement flamand cherche le moyen le plus sûr d'arrêter le carrousel

► La commission de l'Intérieur du parlement flamand veut mettre fin à la saga « Thiéry », le bourgmestre non nommé de Linkebeek.

► La ministre N-VA Liesbeth Homans est prête à envoyer un commissaire pour le déloger.

Est-ce la perspective de la célébration de la fête flamande, ce samedi, qui excite les esprits communautaires ? C'est vraisemblablement une des explications de l'énervement des députés flamands face à l'enlisement du dossier de Linkebeek. Ce n'est pas la seule. Une semaine après que le conseil communal de cette commune à facilités de la périphérie bruxelloise a décidé une nouvelle fois de proposer Damien Thiéry au poste de bourgmestre, contre la volonté de la tutelle flamande, les nerfs, au Nord, sont à vif.

La preuve ? Mardi, suite à une question du député et président du Vlaams Belang, Tom Van Grieken, sur la situation politique de Linkebeek, la ministre flamande de l'Intérieur Liesbeth Homans (N-VA) a clairement fait comprendre que le manège avait assez duré. La majorité flamande planche sur une formule juridique susceptible d'arrêter le carrousel de Linkebeek qui, chaque fois

que la Flandre décide de l'arrêter en demandant au conseil communal de présenter un nouveau candidat, remet en selle le même Damien Thiéry. Ce que lui reproche la tutelle flamande : l'envoi des convocations dans la langue des électeurs, très majoritairement francophones à Linkebeek. Cette décision fait fi des circulaires Peeters et Martens selon lesquelles les documents administratifs des communes à facilités doivent être envoyés systématiquement en néerlandais aux habitants. A charge pour eux de demander tout aussi systématiquement une traduction s'ils le souhaitent.

En commission, les députés flamands ont avancé sur une piste juridique susceptible d'empêcher définitivement Damien Thiéry de remonter sur le carrousel. Une réglementation empêche aujourd'hui - à moins de présenter des faits nouveaux - un bourgmestre qui aurait été recalé par le conseil d'Etat de se représenter une seconde fois. Mais elle ne résout pas le problème de Linkebeek, dont le bourgmestre n'est pas nommé. La piste consiste à voter un décret au Parlement flamand interdisant à un bourgmestre non nommé, cette fois, de se représenter.

A défaut, Liesbeth Homans a un autre tour dans son sac : l'envoi, dans les plus brefs délais, d'un commis-

saire du gouvernement. La loi communale permet à l'autorité de tutelle de « pallier la carence ou la mauvaise volonté d'une autorité communale, en lui envoyant un commissaire spécial chargé de la contraindre à l'exécution de ses obligations lé-

gales et, au besoin, de se substituer à elle ». Dans les communes à facilités de la périphérie bruxelloise, le gouverneur a le pouvoir d'envoyer un commissaire spécial.

« Dénî de démocratie »

Damien Thiéry est bourgmestre non nommé de Linkebeek depuis 2007. Lors des communales de 2012, il recueillait la confortable majorité de 13 sièges sur les 15 du conseil

communal. En décembre 2013, il quittait le FDF pour rejoindre le MR.

Ce passage dans le camp des libéraux francophones, au pouvoir avec la N-VA à l'échelon fédéral, n'a manifestement pas assoupli les positions flamandes. En décembre dernier, le conseil d'Etat rejetait le recours qu'il avait introduit contre le refus de Liesbeth Homans de le nommer bourgmestre. En février 2015, le conseil communal de Linkebeek le renommait. En mai, le gouverneur du Brabant demandait au conseil communal de désigner un autre bourgmestre. Une fois encore, le conseil communal décide quelques jours plus tard de re-désigner le même Thiéry. Et le confirme dans ses fonctions - de bourgmestre faisant fonction - lundi dernier, lors du dernier conseil communal de Linkebeek.

« Pour nous, la coupe est pleine. Cela suffit », nous confiait Michel Doomst, député CD&V. Christian Van Eyken, l'unique député francophone du Parlement flamand, qualifie l'attitude flamande de « déni de démocratie directe. Il a été largement

élu par la population. C'est de l'acharnement. Et son passage au MR, où il a adopté un discours plus consensuel, n'a manifestement pas suffi à calmer la N-VA. Le FDF l'avait prédit depuis des années : la régionalisation de la loi communale reste une porte ouverte à toutes les dérives.» ■

DIRK VANOVERBEKE

réaction « Qu'ils essaient ! »

ENTRETI

Le député-bourgmestre (non nommé) de Linkebeek n'était pas au courant, mardi soir, de la volonté de la ministre Homans de rédiger une proposition de décret interdisant de désigner à nouveau comme bourgmestre faisant fonction un bourgmestre non nommé. Et, à défaut, d'envoyer un commissaire du gouvernement à Linkebeek.

Comment réagissez-vous à cette décision flamande de vous dégommer ?

Qu'il essaient ! Ce faisant, ils s'orientent vers une déclaration de guerre et outrepassent les principes élémentaires de la démocratie. Si on impose ce diktat, je déciderai avec le collègue et le conseil communal de la procédure à suivre. Mais je ne crois pas qu'ils oseront franchir ce pas. Je n'y crois pas et je ne le souhaite pas.

Et si la Flandre devait malgré tout imposer ses vues ?

Je ne vais pas me laisser faire. Et croyez-moi, je ne voudrais pas être à la place de ce com-

missaire, si d'aventure il devait débarquer dans la commune. Une récente enquête révèle que les francophones comme les Flamands de Linkebeek comptent parmi les citoyens du pays qui se sentent les mieux lotis. Les Flamands me font confiance à Linkebeek.

La proximité de la fête flamande explique-t-elle ce regain de tensions ?

C'est la fête des néerlandophones. Ce ne sera pas la mienne. Mais les Flamands de Linkebeek me font confiance. J'ai été choisi par le peuple. Et je serais « empêché » par des gens qui ne savent pas de quoi ils parlent. Combien de députés flamands habitent la périphérie bruxelloise ? Manifestement les intérêts du peuple passent largement derrière les symboliques politiques.

Vous êtes déçu ?

On s'était engagé dans un processus de paix communautaire à l'échelon fédéral. Il existe des accords de gouvernement qui en attestent. J'essaie depuis des années de faire triompher le dialogue. Je constate que certains privilégient la provocation, à l'échelon de la Région flamande. Certains veulent transformer la loi pour mettre à mal les principes élémentaires de la démocratie. ■

**Propos recueillis par
D.V**